

Une nouvelle compagnie veut exploiter des TGV en Nouvelle-Aquitaine

«Le Train» sera le premier opérateur à grande vitesse privé, il devrait proposer ses services dès décembre 2022.

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 47 minutes



«Le Train» envisage un certain nombre de relations sur un axe principal Arcachon-Bordeaux-Angoulême-Poitiers-La Rochelle. *olrat / stock.adobe.com*

Une nouvelle compagnie ferroviaire baptisée «Le Train» veut exploiter des trains à grande vitesse dès décembre 2022 en Nouvelle Aquitaine, principalement entre Arcachon, Bordeaux, Angoulême et Poitiers, a indiqué son directeur général mercredi.

«Il s'agit de la création d'un nouvel opérateur ferroviaire en France, le premier opérateur à grande vitesse privé. C'est un projet issu des territoires», a expliqué à l'AFP le dirigeant Alain Getraud. Il reste «beaucoup de place» sur la ligne nouvelle

Sud Europe Atlantique (Tours-Bordeaux) ouverte en 2017, où la SNCF exploite surtout des trains Paris-Bordeaux, a-t-il noté. D'où cette idée d'un nouvel entrant «*axé sur du trafic intrarégional ou interrégional*» et qui proposera «*de la cadence*».

«*Le Train*» envisage un certain nombre de relations sur un axe principal Arcachon-Bordeaux-Angoulême-Poitiers-La Rochelle, avec des prolongements le week-end jusqu'à Nantes et Rennes, selon les notifications publiées mercredi sur le site de l'Autorité de régulation des transports (ART).

Début du service : le 11 décembre 2022

Le service devrait commencer le 11 décembre 2022 selon ces notifications. Un objectif qui dépendra beaucoup de l'évolution de la situation sanitaire, a relevé Alain Getraud. La compagnie envisage d'utiliser «*une dizaine*» de rames à grande vitesse de 350 places (ce qui correspond plus ou moins à la capacité des rames à un niveau d'origine de la SNCF), «*assez classiques*». Alain Getraud n'a pas souhaité s'étendre à ce stade sur la façon dont «*Le Train*» se les procurera.

Basée à l'Isle-d'Espagnac près d'Angoulême, la compagnie a été créée en février 2020 à l'initiative de l'industriel charentais Tony Bonifaci, dirigeant notamment de la Société nouvelle de travaux publics et de génie civil (SNGC). Seules les compagnies italienne Trenitalia et espagnole Renfe avaient jusqu'à présent annoncé leur intention d'entrer sur le marché français de la grande vitesse, désormais libéralisé, respectivement sur Paris-Lyon-Milan et Lyon-Marseille.